

CFONB

Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

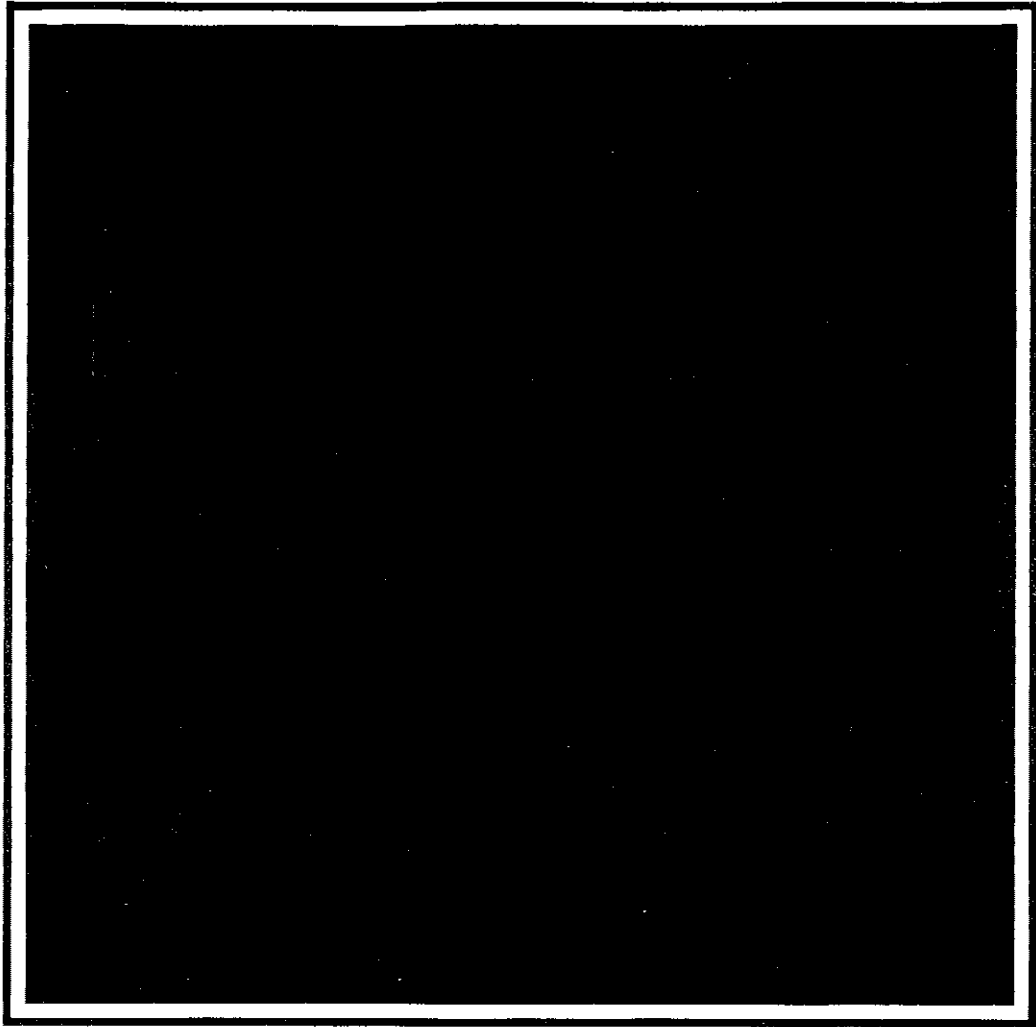
**REMISES
INFORMATISEES
D'ORDRES
DE VIREMENT
SPECIFIQUE
*ORIENTE TRESORERIE***

Collection "Techniques de la Banque"

AFNB

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES BANQUES

Avril 1992



SOMMAIRE

PRESENTATION p. 5

CHAPITRE 1 p. 7

ADAPTATION DES FORMATS ACTUELS

1.1 Adaptation du format des remises en 160 caractères

1.2 Adaptation du format Retour Compensation

1.3 Adaptation des extraits de compte informatiques

CHAPITRE 2 p. 9

ORDRE DE VIREMENT SPECIFIQUE *ORIENTE TRESORERIE*
A LA NORME EDIFACT

CHAPITRE 3 p. 57

CORRESPONDANCES VSot EDIFACT EN VIREMENT SIT 320

PRESENTATION

Cette brochure présente les différents formats de messages mis à la disposition des entreprises pour la transmission sur support informatisés ou la télétransmission des ordres de virement correspondant à un nouveau type d'opération défini par la profession bancaire: le "Virement Spécifique orienté trésorerie" (VSot).

Deux formats sont proposés (le choix étant laissé à la banque et/ou au client):

- la remise de virements en 160 caractères

Le format 160 est conservé tel quel en précisant toutefois un nouveau code opération (pour type VSot).

- le message "Payment Order" EDIFACT conçu par le groupe Banque de l'EDIFACT BOARD (MD4) adapté au traitement du VSot.



CHAPITRE 1

ADAPTATION DES FORMATS ACTUELS

1.1 Adaptation du format des remises en 160 caractères

Nom :

Virement spécifique clientèle orienté trésorerie

Code opération :

76 en zone B1 (octet 3 et 4) de tous les enregistrements composant une remise.

1.2 Adaptation du format retour compensation

Les banques restitueront l'information, toujours sous forme d'enregistrement de 240 caractères, sans y apporter de modification. Notons que les VSot seront repérés par le code opération 76.

1.3 Adaptation des extraits de compte informatiques

Les VSot pourront apparaître sur les extraits de comptes informatiques en colonne crédit ou débit. Ils seront respectivement repérés par les codes "13" et "14" dans les opérations de caisse.



CHAPITRE 2

ORDRE DE VIREMENT SPECIFIQUE *ORIENTE TRESORERIE* A LA NORME EDIFACT

Ce chapitre définit les règles d'utilisation de l'ordre de paiement EDIFACT ("Payment Order" ou PAYORD) dans le cadre du Virement Spécifique orienté trésorerie (VSot). Ce message sera utilisé pour des virements franc, émis d'un compte franc vers un autre compte franc. Les transactions en devises sont donc exclues.

Rappelons que les échanges de messages EDIFACT font habituellement l'objet d'un contrat d'interchange entre partie émettrice et partie réceptrice.

Ce chapitre ne reprend pas les règles de la syntaxe EDIFACT (ISO 7372 et ISO 9735) supposées acquises.

PRECISIONS SUR LA NOTATION

Inutile :

Signifiera que de la donnée (simple ou composite) est sans objet dans le cadre du VSot bien que son utilisation ait été décrite dans la norme Internationale du PAYORD.

Non défini :

Signifiera que l'utilisation de la donnée (simple ou composite) n'est pas décrite dans la norme internationale mais pourra l'être dans des versions futures.

Non utilisé :

Signifiera que la donnée (simple ou composite) ne sera jamais utilisée dans ce message.

"" :

Placée après le numéro de la donnée, l'étoile signifiera que des informations supplémentaires sont apportées dans la partie *Règles d'utilisation*. Dans le cas d'une donnée composite, l'étoile ne sera mise que sur l'en-tête mais les informations concerneront un ou plusieurs des éléments constitutifs.

Colonne Notes :

Cette colonne comporte les spécificités du VSot par rapport à la définition internationale du PAYORD, en particulier par rapport à la notion Obligatoire/Facultative d'origine. Les valeurs entre quotes sont des constantes relatives aux données correspondantes.

Colonne "T" :

Une croix dans cette colonne signifie que la donnée est transmise dans le réseau interbancaire. Les règles de remplissage de cette donnée spécifiées dans le paragraphe *Règles d'utilisation* doivent impérativement être respectées pour assurer la transmission de l'information à la banque destinataire.

DESCRIPTION DU MESSAGE

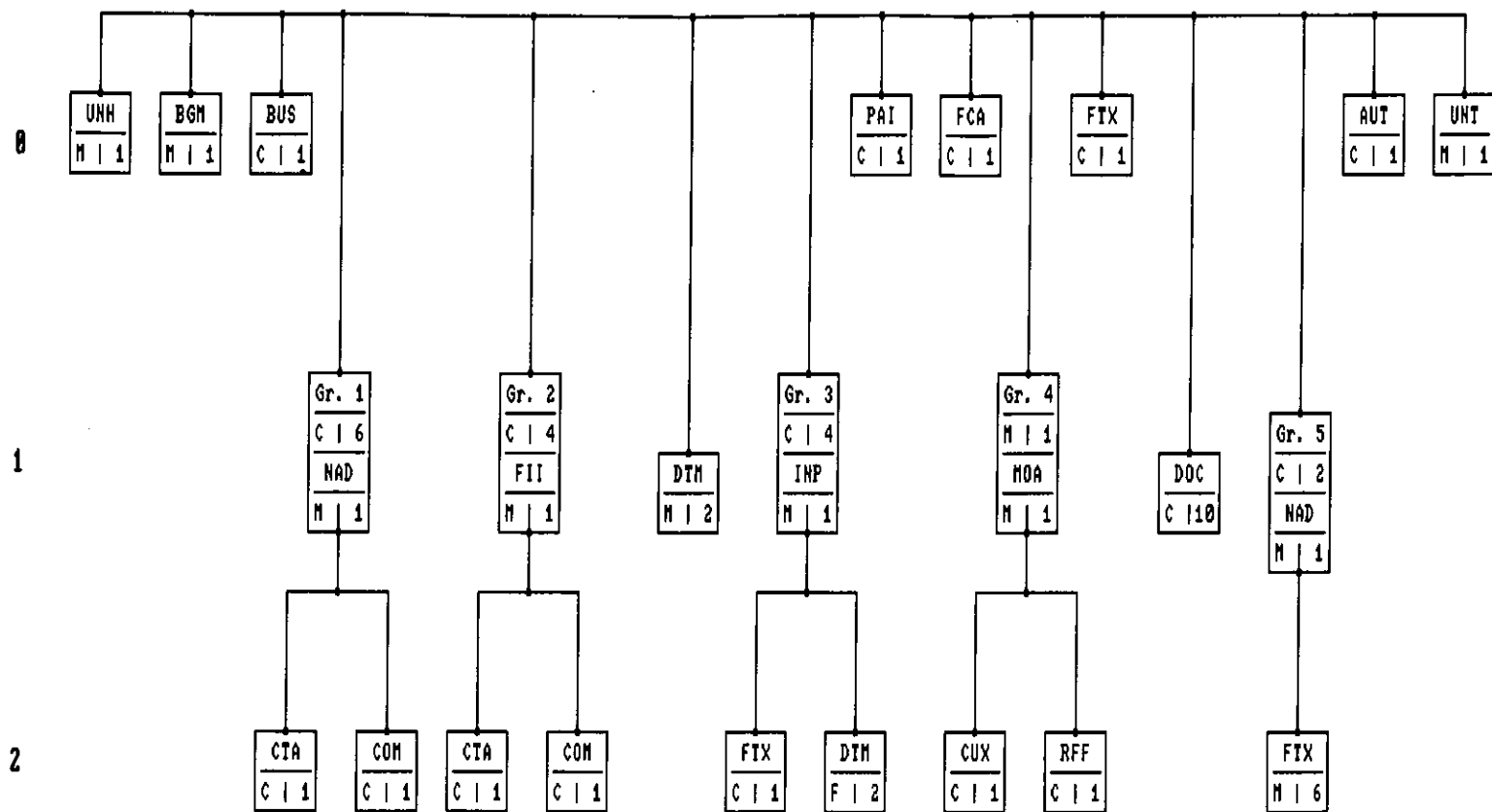
1. STRUCTURE DU MESSAGE

Page	Seg	Intitulé du segment	O/F	Occ
14	UNH	En-tête de message	O	1
15	BGM	Début de message	O	1
18	BUS	Fonction commerciale	F	1
19		GROUPE 1	F	6
20	NAD	Nom et adresse	O	1
22	CTA	Contact	F	1
23	COM	Communication	F	1
25		GROUPE 2	F	4
26	FII	Institution financière	O	1
28	CTA	Contact	F	1
29	COM	Communication	F	1
30	DTM	Date/Heure/Période	O	2
31		GROUPE 3	F	4
32	INP	Instructions aux intervenants	O	1
34	FTX	Texte libre	F	1
35	DTM	Date/Heure/Période	F	2
37	PAI	Instructions de paiement	F	1

Page	Seg	Intitulé du segment	O/F	Occ
38	FCA	Affectation des charges financières	F	1
40		GROUPE 4	O	1
41	MOA	Montant	O	1
43	CUX	Devises	F	1
44	RFF	Références	F	1
45	FTX	Texte libre	F	1
46	DOC	Détails sur le paiement	F	10
48		GROUPE 5	F	2
49	NAD	Nom et adresse	O	1
50	FTX	Texte libre	O	6
52	AUT	Authentification	F	1
53	UNT	Fin de message	O	1

O : Obligatoire
F : Facultatif

2. DIAGRAMME



M : Obligatoire (Mandatory)
C : Facultatif (Conditionnal)

UNH	En-tête de message	0	1
------------	---------------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
0062*	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	O	an..14		
S009	IDENTIFICATEUR DE MESSAGE	O			
0065	Type de message	O	an..6	"PAYORD"	
0052	Numéro de version	O	an..3	"2"	
0054	Numéro de release	O	an..3	"912"	
0051	Agence de maintenance	O	an..2	"UN"	
0057	Code association	F	an..6	non défini	
0068	REFERENCE DE LIAISON	F	an..35	non défini	
S010	ETAT DE TRANSFERT	F		non utilisé	
0070	N° de séquence du transfert	O	n..2		
0073	1 ^{er} ou dernier transfert	F	a1		

2. DEFINITION

C'est un segment de service standard. Il permet d'identifier chaque message individuellement.

3. REGLES D'UTILISATION

(0062) NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE

Ce numéro désigne de façon unique un message parmi un ensemble de messages émis dans un interchange. Les numéros doivent former une suite ascendante et partir de 1 (1,2,3 etc...).

4. EXEMPLE

UNH+45+PAYORD:2:912:UN'

C'est le 45^{ème} message contenu dans l'interchange. C'est un PAYORD, statut 2, répertoire 91.2 dont la maintenance est sous contrôle de l'ONU.

BGM	Début de message	0	1
------------	-------------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
C002	DOCUMENT	F			
1001	Code document/message	F	an..3	"450"	
1131	Type d'identifiant	F	an..3	non utilisé	
3055	Code agence responsable	F	an..3	non utilisé	
1000	Nom document/message	F	an..35	non utilisé	
1004*	NUMERO DE DOCUMENT/MESSAGE	F	an..35		X
C507*	DATE/HEURE/PERIODE	F			
2005	Qualifiant date/heure/période	O	an..3	"2"	
2380	Date/heure/période	O	an..35		
2379	Qualifiant du format	O	an..3		
1225*	CODE FONCTION DU MESSAGE	F	an..3		
C506*	REFERENCE	F			
1153	Qualifiant de la référence	O	an..3		
1154	Numéro de référence	F	an..35		
1156	Numéro de ligne	F	an..6	non utilisé	
C507*	DATE/HEURE/PERIODE	F			
2005	Qualifiant date/heure/période	O	an..3	"2"	
2380	Date/heure/période	O	an..35		
2379	Qualifiant du format	O	an..3		
4343	CODE TYPE DE REPONSE	F	an..3	inutile	

2. DEFINITION

Ce segment permet l'identification complète du message. Il sert à indiquer le type du message, une référence interne du donneur d'ordre et la date de création du message. Il peut aussi faire référence à un autre virement (zone "code fonction du message").

3. REGLES D'UTILISATION

(1004) NUMERO DE DOCUMENT/MESSAGE

Ce numéro permet au donneur d'ordre d'identifier son message. C'est sa référence interne. Il sera restitué dans un avis de débit ou dans l'extrait de compte afin de faciliter la réconciliation. Seuls 12 caractères seront transmis à la banque destinataire.

(C507) DATE/HEURE/PERIODE

Spécification de la date/heure de création du message.

(2005) Qualifiant date/heure/période

Spécifie le type de date et heure. Dans ce cas, ce sera toujours "2" correspondant à la date/heure de création du message.

(2380) Date/heure/période

Indication de la date/heure selon le format indiqué par le qualifiant.

(2379) Qualifiant du format

Renseigne sur le format utilisé pour représenter la date/heure. Les codes possibles sont les suivants :

Code	Libellé	Description
101	YYMMDD	Année, Mois, Jour
102	CCYYMMDD	Idem 101 avec le siècle
202	YYMMDDHHMMSS	Année, Mois, Jour, Heure, Minute, Seconde
204	CCYYMMDDHHMMSS	Idem 202 avec le siècle

(1225) CODE FONCTION DU MESSAGE

Spécification de la fonction du message. Seuls les codes suivants sont autorisés :

Code	Libellé	Description
9	Original	Le message est le virement original (Valeur par défaut)
1	Annulation	Le message demande l'annulation d'un virement précédemment émis.
7	Duplicata	Le message est le duplicata d'un message émis précédemment, qui a pu ne pas être reçu. A l'exception du "Numéro Référence du Message" contenu dans l'UNH et de ce code, toutes les informations doivent être identiques à celles du message original, y compris le Numéro de Document (1004)

Lorsque le code "1" est utilisé, la donnée "REFERENCE" (C506) doit obligatoirement être présente.

Un message ne peut pas modifier un précédent. Il faut annuler le précédent (code "1") et émettre un nouvel ordre de virement, dans un délai maxi défini avec la banque

(C506) REFERENCE

Permet d'identifier un virement précédent que l'on désire annuler.

(1153) Qualifiant de la référence

Les codes possibles pour définir le type de référence sont les suivants :

Code	Libellé	Description
4	Référence d'un message émis précédemment	Signifie que l'on fait référence à un ordre de virement émis précédemment. Ce code doit être utilisé quand le "Code Fonction Message" (1225) est "1"

(1154) Numéro de référence

On reporte ici la donnée "Numéro de message"(1004) renseignée dans le segment BGM du message annulé.

(C507) DATE/HEURE/PERIODE

Indique la date/heure à laquelle le document/message de référence a été créé. Cette donnée ne peut être présente que si la Référence (C506) est présente.

La description des éléments constitutifs est la même que précédemment.

4. EXEMPLE

BGM+450+PY0781+2:199106040930:204+9'.

C'est un PAYORD original créé le 04 Juin 1991 à 9H30. Sa référence est PY0781.

BUS	Fonction commerciale	F	1
------------	-----------------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
3279*	CODE ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE	O	an..3	"DO"	
4487	CODE TYPE DE PAIEMENT	F	an..3	"1"	
C521*	FONCTION COMMERCIALE	F		obligatoire	
4027	Qualifiant de la fonction commerciale	O	an..3	"1"	X
4025	Code fonction commerciale	O	an..3	"CAS"	
1131	Type d'identifiant	F	an..3	non défini	
3055	Code agence responsable	F	an..3	non défini	
4383	CODE OPERATION BANCAIRE	F	an..3	non utilisé	
4463*	PAIEMENT INTRA COMPAGNIE	F	an..3	obligatoire	X

2. DEFINITION

Ce segment procure des informations concernant le type d'ordre de paiement.

Note : Ce segment est obligatoire, car certaines de ses données conditionnent le bon traitement de l'ordre émis.

3. REGLES D'UTILISATION

(3279) CODE ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE

"DO" signifiant les virements domestiques.

(C521) FONCTION COMMERCIALE

(4025) Qualifiant de la fonction commerciale
"CAS" pour indiquer un virement spécifique.

(4463) PAIEMENT INTRA COMPAGNIE

Pour spécifier que le message est un Virement Spécifique orienté trésorerie, le code doit être "1".

4. EXEMPLE

BUS+DO+1+1:CAS++1'

L'ordre est un Virement Spécifique clientèle orienté trésorerie.

	GROUPE 1	F	6
NAD	Nom et adresse	O	1
CTA	Contact	F	1
COM	Communication	F	1

DEFINITION

Ce groupe sert à l'identification des différents intervenants non financiers qui sont impliqués directement ou indirectement dans la transaction. Seules trois occurrences sont autorisées qui permettent de définir :

- un donneur d'ordre (obligatoire) :

c'est celui qui est à l'initiative de l'émission de l'ordre. Il peut être ou ne pas être le titulaire du compte débité.

- un payeur (facultatif) :

c'est le titulaire du compte débité lorsqu'il est différent du donneur d'ordre.

- un bénéficiaire (obligatoire) :

c'est le bénéficiaire des fonds. Dans ce cas présent (VSot), il doit toujours être le titulaire du compte crédité.

NAD	Nom et adresse	0	1
------------	-----------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
3035*	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	O	an..3		
C082*	IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT	F			
3039	Code identification	O	an..17	Code SIRET	X
1131	Code type d'identification	F	an..3	"160"	
3055	Code agence responsable	F	an..3	obligatoire	X
C058*	NOM ET ADRESSE	F			
3124	Nom et adresse	O	an..35		X
3124	Nom et adresse	F	an..35		
3124	Nom et adresse	F	an..35		
3124	Nom et adresse	F	an..35		
3124	Nom et adresse	F	an..35		
C080*	NOM DE L'INTERVENANT	F		inutile	
3036	Nom	O	an..35		
3036	Nom	F	an..35		
3036	Nom	F	an..35		
C059*	RUE	F		inutile	
3042	Rue et numéro/BP	O	an..35		
3042	Rue et numéro/BP	F	an..35		
3042	Rue et numéro/BP	F	an..35		
3164*	VILLE	F	an..35	inutile	
3229*	IDENTIFICATION REGION/DEPARTEMENT	F	an..9	inutile	
3251*	CODE POSTAL	F	an..9	inutile	
3207*	CODE PAYS	F	an..3	inutile	

2. DEFINITION

Ce segment permet de renseigner les types, noms et adresses des intervenants concernés par l'opération.

3. REGLES D'UTILISATION

Dans l'utilisation de ce segment, il est nécessaire de reconnaître l'intervenant. Pour cela, il faut renseigner au moins l'une des données composites "IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT"(C082) ou "NOM ET ADRESSE"(C058).

(3035) QUALIFIANT DE L'INTERVENANT

Identification de la fonction de l'intervenant concerné. Seuls les codes suivants sont permis :

Code	Libellé	Description
BE	Bénéficiaire	Identifie le destinataire final des fonds. C'est normalement le titulaire du compte à créditer à moins que les fonds passent par un intermédiaire.
OY	Emetteur	Identifie la partie qui est à l'origine de l'émission de l'ordre de virement. C'est normalement le titulaire du compte à débiter à moins que les fonds ne soient versés par un intermédiaire.
PL	Payeur	Identifie la partie qui doit être débitée et qui diffère de l'émetteur.

(C082) IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT

Identification de l'intervenant sous forme codée.

(3039) Code identification

Code SIRET exclusivement

(3055) Code Agence responsable

Cette donnée est obligatoire pour identifier le type de code utilisé. Pour le code SIRET, ce sera "107"

(C058) NOM ET ADRESSE

L'utilisation de cette donnée se fait de la façon suivante :

- Les deux premières données "Nom et adresse" (3124) contiendront les trois premières lignes de la norme PTT NFZ 10 007.
- La troisième (3124) contiendra la 4ème ligne de la norme PTT.
- La quatrième (3124) contiendra la 5ème ligne de la norme PTT.
- La cinquième (3124) contiendra la 6ème ligne de la norme PTT.

Il est impératif que le nom de l'intervenant soit contenu dans les 24 premiers caractères de la première donnée (3124). Cette partie sera transmise en interbancaire lorsque l'intervenant est le donneur d'ordre (3035)="OY") ou le bénéficiaire ((3035)="BE").

4. EXEMPLE

NAD+OY+12458455521784:160:107+Trésorerie FRANCE DIFFUSION.

Le donneur d'ordre est la Trésorerie FRANCE DIFFUSION dont le numéro Siret est 12458455521784.

CTA	Contact	F	1
------------	----------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
3139	CODE FONCTION DU CONTACT	F	an..3	"BC"	
C056	IDENTIFICATION DU SERVICE OU DE L'INTERLOCUTEUR	F		non utilisé	
3413	Code service ou interlocuteur	F	an..17		
3412*	Détails employé ou service	F	an..35		

2. DEFINITION

Ce segment sert à indiquer les coordonnées d'un interlocuteur ou d'un service à contacter chez l'intervenant.

3. REGLES D'UTILISATION

(C056) IDENTIFICATION DU SERVICE OU DE L'INTERLOCUTEUR

(3412) Détails employé ou service

Nom de l'employé ou du service à contacter chez l'intervenant identifié par le segment NAD associé.

4. EXEMPLE

CTA+BC+:M.Durand,Trésorier'

La personne à contacter chez l'intervenant est le trésorier M.Durand.

COM	Communication	F	1
------------	----------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
C076* 3148 3155	MOYEN DE COMMUNICATION Numéro de communication Canal de communication	O O O	an..25 an..3		
C076 3148 3155	MOYEN DE COMMUNICATION Numéro de communication Canal de communication	F O O	an..25 an..3		
C076 3148 3155	MOYEN DE COMMUNICATION Numéro de communication Canal de communication	F O O	an..25 an..3		
C076 3148 3155	MOYEN DE COMMUNICATION Numéro de communication Canal de communication	F O O	an..25 an..3		
C076 3148 3155	MOYEN DE COMMUNICATION Numéro de communication Canal de communication	F O O	an..25 an..3		

2. DEFINITION

Ce segment définit les différents numéros d'appel permettant de joindre les services ou personnes concernés.

3. REGLES D'UTILISATION

(C076) MOYEN DE COMMUNICATION

(3148) Numéro de communication

Spécification d'un numéro d'appel permettant de joindre le contact identifié par le segment CTA associé. Sa forme doit être la plus complète possible.

(3155) Canal de communication

Les codes du canal de communication relatif au numéro sont les suivants :

Code	Libellé	Description
EI	Echange de données informatisées	Numéro identifiant le service ou l'utilisateur du service
FX	Télocopie	Numéro de télécopie
IM	Courrier interne	Adresse/numéro de courrier interne
TE	Téléphone	Numéro de téléphone
TL	Télex	Numéro de télex
TM	Courrier électronique	Adresse X400 par exemple
TT	Télétexte	Numéro de télétexte

4. EXEMPLE

COM+48570101:TE'

Pour joindre le contact, le numéro de téléphone est le 48570101.

	GROUPE 2	F	4
FII	Institution financière	O	1
CTA	Contact	F	1
COM	Communication	F	1

DEFINITION

Ce groupe sert à l'identification des différents comptes bancaires impliqués dans la transaction.

Ce groupe de segments est obligatoire et seules deux occurrences sont autorisées, qui permettent de spécifier :

- La domiciliation du compte à débiter :
c'est le compte du donneur d'ordre ou du payeur lorsqu'il est différent.
- La domiciliation du compte à créditer :
c'est le compte du bénéficiaire.

FII	Institution financière	O	1
------------	-------------------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
3035*	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	O	an..3		
C078*	IDENTIFICATION DU COMPTE	F		obligatoire	
3194	Numéro de compte	F	an..17	obligatoire	X
3192	Titulaire du compte	F	an..35		
3192	Titulaire du compte	F	an..35		
C088*	IDENTIFICATION DE L'INSTITUTION FINANCIERE	F		obligatoire	
3433	Code institution financière	F	an..11		X
1131	Type d'identifiant	F	an..3	"25"	
3055	Code agence responsable	F	an..3	"108"	
3434	Numéro agence	F	an..17		X
1131	Type d'identifiant	F	an..3	"25"	
3055	Code agence responsable	F	an..3	"108"	
3432	Nom institution financière	F	an..35		X
3436	Localisation agence	F	an..35	inutile	
C504*	DETAILS DEVICES	F		inutile	
6347	Qualifiant détails devise	O	an..3		
6345	Code devise	F	an..3		
6343	Qualifiant de la devise	F	an..3		
6348	Base en devise	F	an..4		

2. DEFINITION

Ce segment sert à identifier les institutions financières ainsi que les comptes impliqués dans l'opération.

3. REGLES D'UTILISATION

(3035) QUALIFIANT DE L'INTERVENANT

Identification de la fonction de l'intervenant concerné. Les codes permis sont les suivants :

Code	Libellé	Description
BF	Banque du bénéficiaire	Identifie l'institution financière qui est chargée de créditer le bénéficiaire
OR	Banque du donneur d'ordre (ou payeur)	Identifie l'institution financière qui est chargée d'exécuter l'ordre et de débiter le donneur d'ordre (ou le payeur)

(C078) IDENTIFICATION DU COMPTE

Cette donnée est obligatoire, ainsi que la (3194) qui la constitue.

Cette donnée spécifie le numéro et/ou le titulaire du compte qui doit être débité (dans le cas banque donneur d'ordre) ou crédité (dans le cas banque du bénéficiaire) du montant spécifié dans le segment MOA.

(3194) Numéro de compte

Identification du compte par :

- Le numéro de compte avec la clé RIB (13 caractères)

(3192) Titulaire du compte

Identification du titulaire du compte (Nom et adresse) à débiter ou à créditer. Cette donnée est redondante lorsque le Groupe1/NAD renseigne de façon précise sur les intervenants non financiers.

(C088) IDENTIFICATION DE L'INSTITUTION FINANCIERE

Cette donnée est obligatoire, ainsi que celles qui la constituent et qui sont expliquées ci-dessous.

Cette donnée permet d'identifier les intervenants financiers concernés à l'aide de leur code.

(3433) Code institution financière

C'est le code BDF identifiant la banque où est domicilié le compte renseigné dans la donnée (3194). Il est constitué de 5 caractères.

(1131) Type d'identifiant

Le code "25" précise que le code renseigné dans la donnée (3433) est celui d'un établissement bancaire.

(3055) Code agence responsable

Le code "108" précise que c'est un code à la norme BDF qui est utilisé pour la donnée (3433).

(3434) Numéro d'agence

Code Guichet sur 5 caractères maxi.

Cette donnée n'est transmise en interbancaire que pour désigner une agence chez la banque du bénéficiaire.

(1131) Type d'identifiant

(3055) Code agence responsable

Mêmes remarques que ci-dessus.

(3432) Nom institution financière

Quand cette donnée est relative à la banque du bénéficiaire ((3035)="BF"), seuls les 24 premiers caractères sont véhiculés en interbancaire.

4. EXEMPLE

FII+BF+0000946207131:INFO S.A+30004:25:108::00801:25:108::BNP Opéra'

Le virement est effectué en faveur du compte BNP No 9462071 (clé RIB 31) tenu à l'agence N° 00801.

CTA	Contact	F	1
------------	----------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
3139*	CODE FONCTION DU CONTACT	F	an..3	"BC"	
C056	IDENTIFICATION DU SERVICE OU DE L'INTERLOCUTEUR	F			
3413	Code service ou interlocuteur	F	an..17	non utilisé	
3412	Détails employé ou service	F	an..35		

2. DEFINITION

Ce segment sert à indiquer les coordonnées d'un interlocuteur ou d'un service à contacter à la banque.

3. REGLES D'UTILISATION

(C056) IDENTIFICATION DU SERVICE OU DE L'INTERLOCUTEUR

(3412) Détails employé ou service

Nom de l'employé ou du service à contacter chez l'intervenant identifié par le segment FII associé.

4. EXEMPLE

CTA+BC+: Agence Opéra, M.Dupont'

La personne à contacter dans la banque est M. Dupont.

COM	Communication	F	1
------------	----------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
C076* 3148 3155	MOYEN DE COMMUNICATION Numéro de communication Canal de communication	O O O	an..25 an..3		
C076 3148 3155	MOYEN DE COMMUNICATION Numéro de communication Canal de communication	F O O	an..25 an..3		
C076 3148 3155	MOYEN DE COMMUNICATION Numéro de communication Canal de communication	F O O	an..25 an..3		
C076 3148 3155	MOYEN DE COMMUNICATION Numéro de communication Canal de communication	F O O	an..25 an..3		
C076 3148 3155	MOYEN DE COMMUNICATION Numéro de communication Canal de communication	F O O	an..25 an..3		

2. DEFINITION

Ce segment définit les différents numéros d'appel permettant de joindre les services ou personnes concernés de la banque.

3. REGLES D'UTILISATION

(C076) MOYEN DE COMMUNICATION

(3148) Numéro de communication

Spécification d'un numéro permettant de joindre le contact. Sa forme doit être la plus complète possible.

(3155) Canal de communication

Les codes du canal de communication relatif au numéro sont identiques à ceux précisés pour le segment COM du groupe 1.

4. EXEMPLE

COM+426565:TL'

Pour joindre le contact, le numéro de télex est le 426565.

DTM	Date/Heure/Période	O	2
------------	---------------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
C507*	DATE/HEURE/PERIODE	O			
2005	Qualifiant date/heure/période	O	an..3	"203"	
2380	Date/Heure/Période	O	an..35		
2379	Qualifiant du format	O	an..3		X

2. DEFINITION

Ce segment sert à identifier la date d'exécution souhaitée par le donneur d'ordre.

3. REGLES D'UTILISATION

Une seule occurrence est autorisée.

(C507) DATE/HEURE/PERIODE

(2005) Qualifiant date/heure/période

Spécifie que la date/heure est la date d'exécution demandée. Le code est "203".

(2380) Date/heure/période

Indication de la date/heure selon le format indiqué par le qualifiant.

(2379) Qualifiant du format

Renseigne sur le format utilisé pour représenter la date/heure. Les codes possibles sont :

Code	Libellé	Description
101	YYMMDD	Année,Mois,Jour
102	CCYYMMDD	Idem 101 avec le siècle

4. EXEMPLE

DTM+203:19910604:102'

La date d'exécution demandée est le 04 Juin 1991.

	GROUPE 3	F	4
INP	Parties prenantes aux instructions	O	1
FTX	Texte libre	F	1
DTM	Date/Heure/Période	F	2

DEFINITION

Ce groupe contient les instructions fournies par le donneur d'ordre aux autres parties concernées et qui ont été identifiées dans les groupes 1 et/ou 2. Il spécifie les parties qui exécutent les instructions, les actions à entreprendre, les informations à transmettre, et si nécessaire les dates/heures après, durant ou entre lesquelles les actions doivent être entreprises.

Aucune donnée de ce groupe de segments n'est véhiculée dans le réseau interbancaire.

INP	Parties prenantes aux instructions	O	1
------------	---	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
C849*	PARTIES PRENANTES	O			
3301	Identification de la partie exécutant l'instruction	O	an..17		
3285	Identification de la partie à informer	F	an..17		
C522*	INSTRUCTIONS	F			
4403	Qualifiant de l'instruction	O	an..3	"1"	
4401	Code instruction	F	an..3		
1131	Type d'identification	F	an..3	non défini	
3055	Code agence responsable	F	an..3	non défini	
C850	STATUT DE L'INSTRUCTION	F			
4405	Code du statut	O	an..3	non défini	
3036	Nom de l'intervenant	F	an..35		

2. DEFINITION

Ce segment identifie la partie qui doit exécuter les instructions, celle qui doit recevoir l'information, suivie ensuite de l'instruction sous forme codée.

3. REGLES D'UTILISATION

(C849) PARTIES PRENANTES

Identification de la partie qui doit exécuter les instructions suivie, lorsque c'est nécessaire, de la partie qui doit être informée ou contactée.

(3301) Identification de la partie exécutant les instructions

Dans nos messages financiers, cette donnée est une représentation codée de la partie prenante qui exécute les instructions. Ce code doit être un de ceux utilisés, pour identifier le rôle de l'institution financière (Groupe 2, segment FII), dans la donnée "Qualifiant de l'intervenant" (3035).

(3285) Identification de la partie à informer

Dans nos messages financiers, cette donnée est une représentation codée de la partie à informer. Ce code doit être un de ceux utilisés, pour identifier le rôle d'un intervenant (Groupe 1, segment NAD) ou celui d'une institution financière (Groupe 2, segment FII), dans la donnée "Qualifiant de l'intervenant" (3035).

(C522) INSTRUCTION

Spécification des instructions demandées. Si cette donnée n'est pas présente, le segment FTX (de ce même groupe) doit être présent et spécifier les instructions.

(4403) Qualifiant de l'instruction

Le code exigé est "1" signifiant une action demandée.

(4401) Code instruction

Spécification de l'action à entreprendre par la partie désignée par la donnée (3301) ci-dessus. Seuls les codes suivants sont autorisés :

Code	Libellé	Description
AD	Informer	La partie exécutant l'instruction doit informer la seconde partie prenante.
AP	Informer par téléphone	La partie exécutant l'instruction doit informer la seconde partie prenante par téléphone.
AT	Informer par télex	La partie exécutant l'instruction doit informer la seconde partie prenante par télex.

4. EXEMPLE

INP+OR:OY+3:AP'

La banque du donneur d'ordre doit informer celui-ci par téléphone.

FTX	Texte libre	F	1
------------	--------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
4451*	QUALIFIANT DU SUJET	O	an..3	"AAG"	
4453	CODE FONCTION DU TEXTE	F	an..3	non défini	
C107 4441 1131 3055	REFERENCE DU TEXTE Code texte libre Type d'identifiant Code agence responsable	F O F F	 an..3 an..3 an..3	non défini	
C108* 4440 4440 4440 4440 4440	TEXTE EN CLAIR Texte libre Texte libre Texte libre Texte libre Texte libre	F O F F F F	 an..70 an..70 an..70 an..70 an..70		
3453	CODE LANGUE	F	an..3	inutile	

2. DEFINITION

Ce segment permet de spécifier les instructions aux parties prenantes (désignées dans le segment INP) sous forme de texte libre.

3. REGLES D'UTILISATION

(4451) QUALIFIANT DU SUJET

Code "AAG" signifiant que le texte libre contient les instructions.

(C108) TEXTE EN CLAIR

Spécification des instructions sous forme de texte libre.

4. EXEMPLE

FTX+AAG+++Avertir si exécution retardée.

L'instruction demandée est de prévenir au cas où l'ordre n'est pas exécuté à bonne date.

DTM	Date/Heure/Période	F	2
------------	---------------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
C507*	DATE/HEURE/PERIODE	O			
2005	Qualifiant date/heure/période	O	an..3		
2380	Date/Heure/Période	O	an..35		
2379	Qualifiant du format	O	an..3		

2. DEFINITION

Ce segment sert à préciser les dates au plus tôt et au plus tard pour l' exécution des instructions.

3. REGLES D'UTILISATION

(C507) DATE/HEURE/PERIODE

(2005) Qualifiant de la date/heure/période

Spécification du type de date/heure période. Les codes permis sont :

Code	Libellé	Description
174	Informé après	L'information doit être transmise après la date indiquée.
175	Informé avant	L'information doit être transmise avant la date indiquée.
177	Informé à	L'information doit être transmise à la date indiquée.

Pour indiquer une période, il suffira d'utiliser deux occurrences de ce segment. Par exemple : 174 pour la date au plus tôt et 175 pour la date au plus tard.

(2380) Date/heure/période

Indication de la date/heure selon le format indiqué par le qualifiant (2379).

(2379) Qualifiant du format

Renseigne sur le format utilisé pour représenter la date/heure. Les codes possibles se trouvent en Annexe 1.

Code	Libellé	Description
101	YYMMDD	Année, Mois, Jour
102	CCYYMMDD	Idem 101 avec le siècle
202	YYMMDDHHMMSS	Année, Mois, Jour, Heure, Minute, Seconde
204	CCYYMMDDHHMMSS	Idem 202 avec le siècle

4. EXEMPLE

DTM+175:1991060419:102'

Les instructions devront être exécutées avant le 04 Juin 1991 à 19 heures.

PAI	Instructions de paiement	F	1
------------	---------------------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
C534	DETAILS INSTRUCTIONS PAIEMENT	O			
4439	Code conditions de paiement	F	an..3	non utilisé	
4431	Code garantie de paiement	F	an..3	non utilisé	
4461	Code mode de paiement	F	an..3	inutile	
4435	Code canal de paiement	F	an..3	inutile	
C534	DETAILS INSTRUCTIONS PAIEMENT	F		non utilisé	
4439	Code conditions de paiement	F	an..3		
4431	Code garantie de paiement	F	an..3		
4461	Code mode de paiement	F	an..3		
4435	Code canal de paiement	F	an..3		
C534	DETAILS INSTRUCTIONS PAIEMENT	F		non utilisé	
4439	Code conditions de paiement	F	an..3		
4431	Code garantie de paiement	F	an..3		
4461	Code mode de paiement	F	an..3		
4435	Code canal de paiement	F	an..3		
C534	DETAILS INSTRUCTIONS PAIEMENT	F		non utilisé	
4439	Code conditions de paiement	F	an..3		
4431	Code garantie de paiement	F	an..3		
4461	Code mode de paiement	F	an..3		
4435	Code canal de paiement	F	an..3		
C534	DETAILS INSTRUCTIONS PAIEMENT	F		non utilisé	
4439	Code conditions de paiement	F	an..3		
4431	Code garantie de paiement	F	an..3		
4461	Code mode de paiement	F	an..3		
4435	Code canal de paiement	F	an..3		

2. DEFINITION

Ce segment permet de spécifier la méthode de paiement utilisée pour le paiement ainsi que le canal de paiement. Les conditions et les garanties de paiement ne doivent pas être utilisées.

L'absence de ce segment signifie que le paiement est effectué dans un contexte national sous forme d'un virement en compte.

3. REGLES D'UTILISATION

Ce segment n'est pas utilisé.

FCA	Affectation des charges financières	F	1
------------	--	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
4471*	CODE IMPUTATION	O	an..3		
C878*	COMPTE D'IMPUTATION	F			
3434	Numéro d'agence	O	an..17		
1131	Type d'identifiant	F	an..3	"25"	
3055	Code agence responsable	F	an..3	"108"	
3194	Numéro de compte	F	an..17	obligatoire	
6345	Code devise	F	an..3	inutile	
C516	MONTANT	F		non utilisé	
5025	Type de qualifiant	O	an..3		
5004	Montant	F	an..18		
6345	Code devise	F	an..3		
6343	Qualifiant de la devise	F	an..3		
4405	Statut	F	an..3		

2. DEFINITION

Ce segment permet d'indiquer la méthode de répartition des frais, mais aussi le compte qui devra être imputé s'il est différent de celui mentionné dans le FII correspondant à la banque émettrice.

Quand un compte est spécifié, tous les frais de la transaction seront imputés sur ce compte. Si plusieurs comptes, autres que le compte primaire (défini dans le FII) étaient concernés pour l'imputation des frais, ils feraient l'objet d'accords bilatéraux non décrits dans ce message.

3. REGLES D'UTILISATION

L'absence de ce segment signifie que les charges seront affectées selon les pratiques bancaires en vigueur.

(4471) CODE IMPUTATION

Ce code spécifie les parties responsables du paiement des charges. Les codes utilisés sont :

Code	Description
13	Les charges sont à imputer au bénéficiaire.
14	Chaque partie est responsable de ses propres charges.
15	Les charges sont à imputer au donneur d'ordre.

Si 14 ou 15 est utilisé et que les charges ne sont pas à imputer sur le compte primaire (celui défini dans le FII), l'identification d'un compte est alors obligatoire sauf si les charges sont à imputer sur plusieurs comptes.

(C878) COMPTE D'IMPUTATION

Quand cet élément composite est présent, les données (1131) et (3194) le composant sont obligatoires.

Identification de la banque (ou de l'agence) et du compte (du donneur d'ordre ou du payeur) sur lequel les charges doivent être imputées, si ce compte n'est pas celui décrit dans le segment FII précédent.

(3434) Numéro d'agence

C'est l'identification BDF qui est utilisée et constituée du code guichet du RIB (5 caractères).

(1131) Type d'identifiant

(3055) Code agence responsable

Même utilisation que dans le segment FII du groupe 2.

(3194) Numéro de compte

Numéro de compte avec la clé RIB (13 caractères)

4. EXEMPLE

FCA+OP+00559:25:108::00001020S2842'

Les charges sont supportées par le donneur d'ordre. Elles sont à imputer sur le compte 1020S28 tenu à l'agence 559.

	GROUPE 4	O	1
MOA	Montant	O	1
CUX	Devises	F	1
RFF	Références	F	1

DEFINITION

Ce groupe permet d'identifier le montant du virement.

MOA	Montant	O	1
------------	----------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
5007*	QUALIFIANT DE LA FONCTION	O	an..3	"7"	
C516*	MONTANT	F		obligatoire	
5025	Qualifiant du montant	O	an..3	"9"	
5004	Montant	F	n..18	obligatoire	X
6345	Devise du montant	F	an..3	obligatoire	X
6343	Qualifiant de la devise	F	an..3	non utilisé	
4405	Statut	F	an..3	non utilisé	
C516	MONTANT	F		non utilisé	
5025	Qualifiant du montant	O	an..3		
5004	Montant	F	n..18		
6345	Devise du montant	F	an..3		
6343	Qualifiant de la devise	F	an..3		
4405	Statut	F	an..3		
C516	MONTANT	F		non utilisé	
5025	Qualifiant du montant	O	an..3		
5004	Montant	F	n..18		
6345	Devise du montant	F	an..3		
6343	Qualifiant de la devise	F	an..3		
4405	Statut	F	an..3		
C516	MONTANT	F		non utilisé	
5025	Qualifiant du montant	O	an..3		
5004	Montant	F	n..18		
6345	Devise du montant	F	an..3		
6343	Qualifiant de la devise	F	an..3		
4405	Statut	F	an..3		
C516	MONTANT	F		non utilisé	
5025	Qualifiant du montant	O	an..3		
5004	Montant	F	n..18		
6345	Devise du montant	F	an..3		
6343	Qualifiant de la devise	F	an..3		
4405	Statut	F	an..3		

2. DEFINITION

Ce segment contient les informations sur le montant à transférer. Dans notre contexte, ce sera le montant en franc viré d'un compte franc vers un autre compte franc.

3. REGLES D'UTILISATION

Le montant du transfert qui est précisé ici est dans la même devise que le compte à débiter (en FRF dans notre cas).

(5007) QUALIFIANT DE LA FONCTION

Le code est toujours "7" désignant un montant financier.

(C516) MONTANT

Cette donnée ainsi que les données (5025), (5004) et (6345) sont obligatoires.

(5025) Qualifiant du montant

Permet d'indiquer que c'est le montant du transfert. Ce sera le code "9".

(5004) Montant

Spécification du montant **en francs** du virement. Pour être cohérente avec le système interbancaire, cette donnée ne devra pas dépasser 14 entiers significatifs.

(6345) Devise du montant

Ce sera toujours le code ISO "FRF" précisant que le montant est exprimé en francs français.

4. EXEMPLE

MOA+7+9:101280,50:FRF'

Le montant à virer est de 101280,50F.

CUX	Devises	F	1
------------	----------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
C504	DETAILS DEVICES	F			
6347	Qualifiant détails devises	O	an..3		
6345	Code devise	F	an..3		
6343	Qualifiant de la devise	F	an..3	non utilisé	
6348	Base en devise	F	n..4		
C504	DETAILS DEVICES	F			
6347	Qualifiant détails devises	O	an..3		
6345	Code devise	F	an..3		
6343	Qualifiant de la devise	F	an..3	non utilisé	
6348	Base en devise	F	n..4		
5402	TAUX DE CHANGE	F	n..12		
6341	CODE MARCHÉ DE CHANGE	F	an..3	non défini	
C507	DATE/HEURE/PERIODE	F			
2005	Qualifiant date/heure	O	an..3		
2380	Date/heure	O	an..35		
2379	Qualifiant du format date	O	an..3		

2. DEFINITION

Ce segment spécifie la devise du montant équivalent ainsi que celle du montant du transfert. Il peut aussi préciser le taux de change appliqué pour passer d'un montant à l'autre et éventuellement la date de validité de ce taux.

3. REGLES D'UTILISATION

Le message étant limité à des types de virement francs, ce segment ne doit pas être utilisé.

RFF	Références	F	1
------------	-------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
C506	REFERENCE	O			
1153	Qualifiant de la référence	O	an..3		
1154	Numéro de référence	F	an..35		
1156	Numéro de ligne	F	an..6	non utilisé	
C507	DATE/HEURE/PERIODE	F			
2005	Qualifiant date/heure	O	an..3		
2380	Date/heure	O	an..35		
2379	Qualifiant du format date	O	an..3		

2. DEFINITION

Ce segment identifie une transaction négociée entre le donneur d'ordre et sa banque afin de financer le paiement (ex : une opération de change).

3. REGLES D'UTILISATION

Ce segment est associé généralement avec le segment CUX précédent. Il ne sera donc pas utilisé.

FTX	Texte libre	F	1
------------	--------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
4451*	QUALIFIANT DU SUJET	O	an..3	"PMD"	
4453	CODE FONCTION DU TEXTE	F	an..3	non défini	
C107 4441 1131 3055	REFERENCE DU TEXTE Code texte libre Type d'identifiant Code agence responsable	F O F F	 an..3 an..3 an..3	non défini	
C108* 4440 4440 4440 4440 4440	TEXTE EN CLAIR Texte libre Texte libre Texte libre Texte libre Texte libre	F O F F F	 an..70 an..70 an..70 an..70 an..70		X
3453	CODE LANGUE	F	an..3		

2. DEFINITION

Ce segment permet au donneur d'ordre de renseigner les informations commerciales sous forme de texte libre. Il contiendra les libellés que l'émetteur désire transmettre au bénéficiaire (repris sur l'avis de crédit) ou voir apparaître sur son avis de débit.

Note : Ce segment ne doit pas apparaître lorsque le segment DOC (décrit ci-après) est utilisé.

3. REGLES D'UTILISATION

(4451) QUALIFIANT DU SUJET

Code "PMD" signifiant que le texte libre contient les détails commerciaux liés au paiement.

(C108) TEXTE EN CLAIR

Spécification des renseignements sous forme de texte libre.

ATTENTION : Les données circulant en interbancaire (donc pouvant être restituées au bénéficiaire) sont les 32 premiers caractères de la première donnée (4440).

4. EXEMPLE

FTX+PMD+++Couverture compte SG'

DOC	Détails sur le paiement	F	10
------------	--------------------------------	----------	-----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
C002*	NOM DU DOCUMENT/MESSAGE	O			
1001	Code nom du document/message	F	an..3	non défini non défini	X
1131	Type d'identifiant	F	an..3		
3055	Code agence responsable	F	an..3		
1000	Nom document/message	F	an..35		
1004*	NUMERO DE DOCUMENT	F	an..35		X
C507*	DATE/HEURE/PERIODE	F		"7"	
2005	Qualifiant date/heure	O	an..3		
2380	Date/heure	O	an..35		
2379	Qualifiant du format date	O	an..3		
3153	CODE CANAL DE COMMUNICATION	F	an..3	inutile	
1220	NBRE COPIES DU DOCUMENT EXIGÉES	F	n..2	non défini	
1373	CODE ETAT DU DOCUMENT	F	an..3	inutile	
1366	SOURCE DU DOCUMENT	F	an..35	non défini	
3453	CODE LANGUE	F	an..3	inutile	

3. DEFINITION

Ce segment permet au donneur d'ordre de renseigner le message avec des informations commerciales sous forme structurée.

Note : Dans le cas où des informations commerciales structurées ne sont pas disponibles, le segment FTX peut être utilisé.

3. REGLES D'UTILISATION

ATTENTION : Seule la première occurrence sera prise en compte afin d'alimenter le message en interbancaire. Les occurrences suivantes seront tout simplement écartées et ne serviront à rien.

(C102) NOM DU DOCUMENT/MESSAGE

(1001) Code nom du document/message

Identification du type de document lié à la transaction commerciale entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire (cf annexe).

(4774) Nom du document associé au code

Identification du document/message sous forme de texte libre.

(1004) NUMERO DE DOCUMENT

Spécification du numéro de document/message ci-dessus (donnée 4774). Ce sont les 29 premiers caractères qui seront pris en compte pour la transmission interbancaire.

(C507) DATE/HEURE/PERIODE

C'est la date du document identifié par la donnée (1004) ci-dessus.

(2380) Date/heure/période

Indication de la date/heure selon le format indiqué par le qualifiant.

(2379) Qualifiant du format

Renseigne sur le format utilisé pour représenter la date/heure. Les codes possibles sont les suivants :

Code	Libellé	Description
101	YYMMDD	Année,Mois,Jour
102	CCYYMMDD	Idem 101 avec le siècle
202	YYMMDDHHMMSS	Année, Mois, Jour, Heure, Minute, Seconde
204	CCYYMMDDHHMMSS	Idem 202 avec le siècle

4. EXEMPLE

FII+DOC++1234+7:911101:101'

Le virement fait référence à un document (commercial ou interne à l'entreprise) dont le numéro est 1234.

	GROUPE 5	F	2
NAD	Nom et adresse	O	1
FTX	Texte libre	O	6

DEFINITION

Ce groupe sert à véhiculer les informations et statistiques nécessaires aux autorités légales et/ou aux banques centrales. C'est la direction de la balance des paiements qui est concernée dans notre cas.

Les segments de ce groupe sont à renseigner lorsqu'une des deux parties (entreprise créditée ou débitée) est non résidente. Si les deux parties sont résidentes ou non résidentes, ce groupe n'est pas utilisé.

NAD	Nom et adresse	O	1
------------	-----------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
3035	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	O	an..3	"RA"	
C082*	IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT	F			
3039	Code identification	O	an..17	"30001"	
1131	Code type d'identification	F	an..3	"160"	
3055	Code agence responsable	F	an..3	"108"	
C058	NOM ET ADRESSE	F			
3124	Nom et adresse	O	an..35	"BDF"	
3124	Nom et adresse	F	an..35	inutile	
3124	Nom et adresse	F	an..35	inutile	
3124	Nom et adresse	F	an..35	inutile	
3124	Nom et adresse	F	an..35	inutile	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	F			
3036	Nom	O	an..35	inutile	
3036	Nom	F	an..35		
3036	Nom	F	an..35		
C059	RUE	F			
3042	Rue et numéro/BP	O	an..35	inutile	
3042	Rue et numéro/BP	F	an..35		
3042	Rue et numéro/BP	F	an..35		
3164	VILLE	F	an..35	inutile	
3229	IDENTIFICATION REGION/DEPARTEMENT	F	an..9	inutile	
3251	CODE POSTAL	F	an..9	inutile	
3207	CODE PAYS	F	an..3	inutile	

2. DEFINITION

Ce segment permet d'identifier l'autorité de réglementation à qui les informations sont destinées.

3. REGLES D'UTILISATION

(C082) IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT

(3039) Code identification
Code d'identification de la Banque De France

(3055) Code type d'identification
"108" spécifiant que le code (3039) est une codification BDF.

FTX	Texte libre	O	6
------------	--------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
4451	QUALIFIANT DU SUJET	O	an..3	"REG"	
4453	CODE FONCTION DU TEXTE	F	an..3	non utilisé	
C107 4441 1131 3055	REFERENCE DU TEXTE Code texte libre Type d'identifiant Code agence responsable	F O F F	 an..3 an..3 an..3	non utilisé	
C108* 4440 4440 4440 4440 4440	TEXTE EN CLAIR Texte libre Texte libre Texte libre Texte libre Texte libre	F O F F F F	 an..70 an..70 an..70 an..70 an..70		
3453	CODE LANGUE	F	an..3	non utilisé	

2. DEFINITION

Ce segment contient les informations relatives à l'ordre de virement et nécessaires aux déclarations à la balance des paiements (Banque de France).

3. REGLES D'UTILISATION

(C108) TEXTE EN CLAIR

Ce texte libre permet de spécifier les informations relatives à la déclaration. Seule la première occurrence (4440) sera utilisée. Les déclarants directs doivent aussi renseigner ces informations avec toutefois la valeur du code "rubrique économique" à "060".

(4440) Texte libre

Cette donnée sera structurée de la façon suivante :

- Type de déclaration (1 caractère) :

Dans le cas où c'est le titulaire du compte crédité qui est non-résident, le code est "0" et les autres rubriques sont alors renseignées.

Dans le cas où c'est le titulaire du compte débité qui est non-résident, le code est "1" et les autres rubriques ne sont pas renseignées.

- Rubrique économique (3 caractères numériques) :

Définit le motif économique lié à l'ordre de virement. La liste des codes est disponible auprès de la Banque de France.

- Code Pays (3 caractères numériques):

Code pays du non-résident. La liste des codes est disponible auprès de la Banque de France (code Géonomenclature de la CEE).

- code SIRET

Code SIRET de l'entreprise résidente (14 caractères). A défaut, renseigner son code SIREN (9 caractères).

L'ordre des informations doit être respecté. Leur format est conforme aux exigences de la Banque de France.

4. EXEMPLE

FTX+REG+++053010099956729875678'

Informations réglementaires :

- type de déclaration : "0" : le bénéficiaire est non-résident.

- rubrique économique : "530"

- code pays : 100

- code SIRET : 99956729875678

AUT	Authentification	F	1
------------	-------------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
9280	RESULTAT DE LA VALIDATION	O	an..16		
9282	CLE DE CALCUL DE LA VALIDATION	F	an..35		
C507	DATE/HEURE/PERIODE	F			
2005	Qualifiant date/heure	O	an..3		
2380	Date/heure	O	an..35		
2379	Qualifiant du format date	O	an..3		

2. DEFINITION

Ce segment assure la fonction d'authentification afin de sécuriser l'échange.

3. REGLES D'UTILISATION

Ce segment n'est pas utilisé.

UNT	Fin de message	O	1
------------	-----------------------	----------	----------

1. STRUCTURE

N°	Description	O/F	Format	Notes	T
0074*	NOMBRE DE SEGMENTS DU MESSAGE	O	n..6		
0062*	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	O	an..14		

2. DEFINITION

C'est un segment de service qui indique la fin du message. Les données de ce segment sont définies normalement par le logiciel de traduction.

3. REGLES D'UTILISATION

(0074) NOMBRE DE SEGMENTS DU MESSAGE

Permet de renseigner le nombre de segments constituant ce message y compris l'UNH et l'UNT. Cette information permet au destinataire de s'assurer que le message a été reçu en totalité.

(0062) NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE

Identification du message par un numéro unique (le même que celui se trouvant dans l'UNH correspondant) dans l'interchange. La série des numéros doit être séquentielle ascendante et démarrer à 1 (1,2,3 etc...).

4. EXEMPLE

UNT+20+3'

Le message est le 3ème de l'interchange et comporte 20 segments.

ANNEXE

LISTE INTERNATIONALE REDUITE DES CODES DEFINIS POUR LA DONNEE (1001) DU SEGMENT DOC

Note : Le tableau suivant est une extraction de la liste des codes pour la donnée (1001) contenue dans le répertoire EDIFACT 91.2. Il contient les valeurs pressenties pour être les plus utilisées. Toutefois, toute autre valeur provenant de la liste de base est aussi permise.

Code	Description
2	Certificate of conformity
3	Certificate of quality
6	Product specification report
9	Price/sales catalogue
105	Purchase order
120	Stores requisition
130	Invoicing data sheet
210	Enquiry
215	Letter of intent
220	Order
221	Blanket order
222	Spot order
223	Lease order
224	Rush order
225	Repair order
226	Call off order
227	Consignment order
228	Sample order
229	Swap order
230	Purchase order change request
231	Purchase order response

Code	Description
232	Hire order
233	Spare parts order
270	Delivery note
310	Offer/quotation
315	Contract
320	Acknowledgement of order
325	Proforma invoice
326	Partial invoice
350	Despatch order
351	Despatch advice
380	Commercial invoice
381	Credit note
382	Commission note
383	Debit note
384	Corrected invoice
385	Consolidated invoice
386	Prepayment invoice
387	Hire invoice
388	Tax invoice
389	Self-billed invoice
390	Delcredere invoice
393	Factored invoice
394	Lease invoice
395	Consignment invoice
447	Collection order
465	Documentary credit
481	Remittance advice
575	Insurer's invoice

Code	Description
623	Forwarder's invoice
630	Shipping note
632	Goods receipt
650	Handling order
655	Gate pass
700	Waybill / Pour information seulement
780	Freight invoice / Doit arriver hors EDI
781	Arrival notice (goods)
870	Consular invoice
965	Tax calculation/confirmation response (Customs)

CHAPITRE 3

CORRESPONDANCES VSot EDIFACT EN VIREMENT SIT 320

Ce chapitre présente la table de correspondance entre le Virement Spécifique orienté trésorerie au format EDIFACT transmis par la clientèle et le virement SIT de 320 caractères.

Codes / Libellés	Types / lg	Observations / correspondances avec VSot EDIFACT	
ZONE SIT			
S1	Indicateur début opération	an 2	SIT
S2	Longueur de l'opération	n 4	SIT
S3	Code article	n 2	SIT
S4	Code opération	n 3	SIT
S5	Type d'identifiant du donneur d'ordre	n 1	SIT
S6	Identifiant établissement donneur d'ordre	an 7	Gr2-FII / (3035) = "OR" / (3433) (code banque)
S7	Type d'identifiant du destinataire	n 1	SIT
S8	Identifiant établissement destinataire	an 7	Gr2-FII / (3035) = "BF" / (3433) (code banque)
S9	Critère de routage secondaire	an 5	Gr2-FII / (3035) = "BF" / (3434) (code guichet)
S10	Code devise	an 4	SIT
S11	Montant compensé	n 16	Gr4-MOA / occ. unique / (5004)
S12	Date de règlement demandée	n 6	DTM / (2005) = "203" / (2782) (changement éventuel de format)
S13	Indication de modification date de règlement	n 1	SIT
S14	Code commission	n 1	SIT
S15	Commissions interbancaires	n 6	SIT
S16	Déclaration	n 1	SIT
S17	Code anomalie	n 2	SIT
S18	Zone réservée	an 1	SIT

Codes / Libellés	Types / lg	Observations / correspondances avec VSot EDIFACT
ZONE BANQUE		
B1	Sous-code opération n 4	SIT
B2	Référence opération an 16	SIT
B3	Référence du présentateur an 10	SIT
B4	Coordonnées du client D.O. an 16	Concaténation de : Gr2-FII / (3035) = "OR" / (3434) et Gr2-FII / (3035) = "OR" / (3194) (Code guichet + N° compte sans clé RIB)
B5	Coordonnées du client Dest. an 14	Gr2-FII / (3035) = "BF" / (3194) (N° compte <u>sans</u> la clé RIB)
B6	Nom du client D.O. an 24	Gr1-NAD / (3035) = "OY" / (3124) (1ere ligne Nom & Adresse <u>du donneur d'ordre</u>)
B7	Compléments normalisés an 10	SIT
B8	Zone réservée an 18	SIT
B9	Nom du client destinataire an 24	Gr1-NAD / (3035) = "BE" / (3124) (1ere ligne Nom & Adresse)
B10	Libellé abrégatif de domiciliation an 24	Gr2-FII / (3035) = "BF" / (3432) (Nom institution financière)
B11	Consigne client si retard n 1	SIT
B12-1	Indicateur BDP an 1	SIT
B12-2	Zone réservée an 14	SIT
B13	Libellé 1 pour le client destinataire (cf note) an 32	FTX / occ.unique / (4440) (1ere ligne devant comporter 32 caractères) ou bien DOC / 1ere occ. / (1001) èt (1004) (Type et No de document, ce dernier ayant 29 caractères)
B14	Libellé 2 pour le client destinataire an 32	Si VSot en EDIFACT : 1 : '?' 2 à 4 : GR1-NAD / (3035) = "PL" / (3055) s'il existe ou sinon GR1-NAD / (3035) = "OY" / (3055) (Type d'identification) 5 à 20: GR1-NAD / (3035) = "PL" / (3039) s'il existe ou sinon GR1-NAD / (3035) = "OY" / (3039) (No SIRET) 21 à 32: BGM // (1004) (réf. interne du D.O)

Note :

Dans le cas de la zone B13, lorsque la correspondance avec le format EDIFACT est le segment DOC, le premier caractère sera un '*' pour informer le destinataire que les données sont structurées de la même façon que dans le format EDIFACT. Ceci lui permettra éventuellement d'effectuer un traitement automatique de la zone.

TABLE DE CORRESPONDANCE

Notations :

Dans la colonne de droite, l'indication :

SIT :

Signifie qu'il faut se référer au manuel MINOS et en appliquer les règles.

XXX/YYY/ZZZ :

- "XXX", spécifie le segment.
- "YYY", est la condition remplie par une donnée du segment afin de sélectionner la bonne occurrence.
- "ZZZ", est la donnée du segment qui renseignera l'élément correspondant de la zone SIT.

Par exemple, à la ligne S6 :

GR2-FII / (3035) = "OR" / (3433) (Code banque) , signifie qu'il faut renseigner la zone S6, identifiant l'établissement donneur d'ordre, à l'aide de l'occurrence du segment FII du groupe 2 correspondant au qualifiant "OR" (donnée (3035) et que la donnée à utiliser est la (3433) (Code banque).

* *
*

Cet ouvrage est diffusé par AFB diffusion
18, rue La Fayette - 75009 PARIS

Achévé d'imprimer
Mai 1992
Imprimerie GMC - Saint-Ouen
Dépôt légal
Mai 1992

ISBN 2-85739-018-1